

Séance de formation de l'automne



Du 23 au 28 octobre 2012

Hôtel Sheraton Centre, 123, rue Queen Ouest, Toronto

N°	Cours	Horaire des cours	Coût
1	CSPAAT – Retour au travail	Le mardi 23 octobre de 13 h à 17 h; les mardi mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	235 \$
2	Privatisation	Le mardi 23 octobre de 13 h à 17 h; les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	235 \$
3	Introduction à la santé et à la sécurité au travail du SCFP	Le mercredi 24 octobre de 9 h à 17 h; les jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	185 \$
4	Santé et sécurité au travail Niveau II – Comités	Le mercredi 24 octobre de 9 h à 17 h; les jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	185 \$
5	CSPAAT Niveau 1 (FTO)	Le vendredi 26 octobre de 13 h à 17 h; le samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	160 \$
6	CSPAAT Niveau 2 (FTO)	Le vendredi 26 octobre de 13 h à 17 h; le samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	160 \$
7	Dirigeants financiers A (même que Dirigeants financiers B – date et heure de début et de fin différentes)	* Le vendredi de 13 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
8	Dirigeants financiers B (même que Dirigeants financiers A - date et heure de début et de fin différentes)	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 17 h	100 \$
9	Introduction au travail des personnes déléguées syndicales	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
10	Série de cours pour les personnes déléguées syndicales 1 : règlement des griefs; mesures écologiques pour les personnes déléguées syndicales	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
11	Série de cours pour les personnes déléguées syndicales 2 : représentation des membres face à la direction; contester le racisme au travail	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
12	Série de cours pour les personnes déléguées syndicales 3 : être un allié pour l'égalité; compétences en matière de résolution des conflits	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
13	Procédure parlementaire	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
14	Compétences de négociation	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
15	Droit du travail	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
16	Pensions – Une introduction	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
17	Dire non au harcèlement	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
18	Contester l'homophobie et la transphobie au travail	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
19	Évaluation des emplois	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
20	Introduction aux médias sociaux	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$
21	Communication en langage clair	Le samedi 27 octobre de 9 h à 17 h; le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30	100 \$

**Après le 12 octobre, des frais de retard de 50 \$ par personne qui s'inscrit s'appliquent.
Des frais supplémentaires de 100 \$ sont imposés aux personnes provenant
d'organisations non affiliées au SCFP-Ontario qui s'inscrivent.
POUR LA DESCRIPTION COMPLÈTE DES COURS, ALLEZ À WWW.CUPE.ON.CA**

**INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE À [WWW.CUPE.ON.CA](http://www.cupe.on.ca).
SI VOUS ÊTES INCAPABLE DE VOUS INSCRIRE EN LIGNE OU SI VOUS AVEZ BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE
SCFP-ONTARIO AU 905-739-9739**

**POUR TOUTES LES RÉSERVATIONS D'HÔTEL,
APPELEZ VOYAGES W.E. AU
613-232-9908 OU 1-888-676-7747,
OU RÉSERVEZ EN LIGNE
194,00 \$ plus taxes
Section Club : 294 \$ plus taxes
** La date limite pour réserver est le lundi 8 octobre 2012**

VEUILLEZ SUIVRE CES ÉTAPES SIMPLES POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE :

- Visitez le site Web du SCFP-Ontario à www.cupe.on.ca.
- Cliquez sur l'onglet « Fall School Registration
- Cliquez sur « Delegates Register Here » (Inscription des personnes déléguées) et entrez vos coordonnées.
- Il est important d'entrer toutes les coordonnées de chaque personne que vous inscrivez, y compris leur adresse de courrier électronique; on communiquera avec les membres s'il y a des changements aux cours.
- Continuez d'entrer tous les renseignements nécessaires.

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LA SÉANCE DE FORMATION DE
L'AUTOMNE 2012 :**

- Tous les cours se terminent le dimanche 28 octobre à 12 h 30, à l'exception du cours Dirigeants financiers B. Cependant, les dates et les heures de début diffèrent selon le cours choisi.
- L'inscription a lieu le samedi de 7 h 30 à 9 h dans la salle de bal Civic, à l'exception de tous les cours sur la CSPAAAT et en santé et sécurité (voir les heures de début).
- Le nombre d'inscriptions par cours est restreint et les inscriptions se font sur la base du premier arrivé premier servi.
- Les participantes et participants peuvent s'inscrire seulement à **un** cours.
- Les cours sont offerts en anglais seulement, sauf indication contraire.
- Le paiement pour les cours peut être fait par chèque (à l'ordre de CUPE Ontario, 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1, Markham (Ontario) L3T 0B2) ou par carte de crédit.
- Un montant de 5,00 \$ provenant des frais d'inscription aux cours sera versé au Fonds de bourse d'études Bev Smale.
- Des frais supplémentaires de 100 \$ sont imposés à toutes les personnes provenant d'organisations non affiliées au SCFP-Ontario qui s'inscrivent.
- Après le 12 octobre, des frais de retard de 50 \$ par personne qui s'inscrit s'appliquent.
- Aucun remboursement après le 12 octobre.
- Pour les réservations d'hôtel, vous pouvez le faire en ligne en même temps que l'inscription à la séance de formation de l'automne. Les réservations d'hôtel doivent être payées par carte de crédit.
- Il est important d'écrire et de conserver la clef d'accès que vous recevez une fois que vous aurez terminé l'inscription. Elle est utilisée pour récupérer les détails de votre réservation.
- Si vous avez besoin d'une subvention pour les soins familiaux, d'interprétation en français ou en langage ASL, ou si vous avez des besoins quant à l'accessibilité, veuillez visiter www.cupe.on.ca et soumettre le formulaire approprié.

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 12 OCTOBRE AFIN D'ÉVITER LES FRAIS DE RETARD

DESCRIPTIONS DES COURS

1. CSPAAT – RETOUR AU TRAVAIL (5 jours à compter de 13 h le mardi 23 octobre)

Inscription au début du cours

Ce cours est conçu pour les militantes et les militants qui souhaitent devenir des spécialistes du retour au travail. Le matériel est axé sur le processus qui consiste à aider les travailleuses et les travailleurs accidentés à retourner au travail de la façon la plus rapide et la plus sécuritaire possible, avec dignité et avec une sécurité d'emploi. Le principal objectif est de changer le travail, pas la travailleuse ou le travailleur, et de réorganiser l'emploi qu'occupait la personne avant l'accident. Cela mettra à profit la connaissance que les participantes et les participants ont acquise des niveaux précédents, mais les formera pour être des spécialistes d'un retour au travail rapide et sécuritaire et d'un retour sur le marché du travail. **Les cours Niveau I et Niveau II sont des cours préalables.**

2. PRIVATISATION (5 jours à compter de 13 h le mardi 23 octobre)

Inscription au début du cours

Cet atelier d'une semaine étudie la pire menace pour les emplois du SCFP et les services publics – la privatisation. Les participantes et participants examineront les diverses formes de privatisation et la façon d'identifier les premiers signes de la privatisation. De plus, les membres développeront des compétences pour répondre aux menaces de privatisation et de sous-traitance et apprendront de telles compétences, ainsi que des compétences pour mettre sur pied une campagne pour lutter contre la privatisation au sein de leur section locale.

3. INTRODUCTION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU SCFP (30 heures à partir de 9 h le mercredi 24 octobre)

Inscription au début du cours

NOUVELLE DESCRIPTION ...

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL NIVEAU II – COMITÉS (30 heures à partir de 9 h le mercredi 24 octobre)

Inscription au début du cours

Dans le cadre de ce programme, les participantes et participants acquièrent une meilleure compréhension de leurs responsabilités et de leurs droits légaux en tant que travailleuses et travailleurs et membres des comités mixtes de santé et de sécurité. Un point important de cette discussion, ce sont les techniques et la connaissance nécessaires pour effectuer des inspections des lieux de travail et des enquêtes sur les accidents et les maladies. On examine également des compétences en recherche essentielles afin d'aider les membres des comités à entreprendre des projets proactifs visant à éliminer ou à contrôler une exposition aux dangers au travail. **Le cours Santé et sécurité Niveau I du Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses est un cours préalable. CE N'EST PAS UNE FORMATION QUI VISE UNE ACCRÉDITATION POUR LES MEMBRES DES COMITÉS MIXTES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ TEL QUE REQUIS PAR LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

5. CSPAAT – NIVEAU I (12 heures à compter de 13 h le vendredi 26 octobre)

Inscription au début du cours

Le Niveau I est conçu pour communiquer des connaissances de base sur le système d'indemnisation des accidents du travail. Le cours s'adresse aux travailleuses et travailleurs qui souhaitent acquérir une connaissance de base de ce système parfois complexe ou qui doivent le faire. Les participantes et participants verront l'histoire de l'indemnisation des accidents du travail, elles et ils en comprendront mieux la bureaucratie et apprendront quels sont quelques-uns des prestations et des services disponibles. De plus, on fera part d'expériences concrètes, on expliquera comment remplir les formulaires de la CSPAAT et on expliquera comment trouver une représentante ou représentant expérimenté.

6. CSPAAT – NIVEAU II (12 heures à compter de 13 h le vendredi 26 octobre)

Inscription au début du cours

Le Niveau II est conçu pour offrir aux travailleuses et travailleurs les compétences et les connaissances

nécessaires pour représenter les travailleuses et travailleurs accidentés lors des premières étapes de leur demande d'indemnisation. Ce niveau est conçu pour mettre à profit les connaissances acquises au Niveau I et s'adresse aux travailleuses et travailleurs qui deviendront des représentantes et représentants des travailleuses et travailleurs. Les prestations et les services disponibles aux travailleuses et travailleurs accidentés seront expliqués en détail, notamment les changements provoqués par les projets de loi 162, 165 et 99. Le cours examinera de manière approfondie les services et les prestations disponibles en vertu de la *Loi*. Les participantes et participants y apprendront comment analyser les dossiers de demande d'indemnisation et à maîtriser l'art de la communication avec les médecins et le personnel de la Commission. Ces compétences permettront aux représentantes et représentants de manœuvrer à travers la bureaucratie qui traditionnellement ralentit le processus décisionnel. On expliquera également le nouveau système intégré d'appel de la commission, tout comme les nouveaux services de médiation. **Le cours CSPAAAT Niveau I est un cours préalable.**

7. DIRIGEANTS FINANCIERS A (12 heures à compter de 13 h le vendredi 26 octobre – se termine le dimanche 28 octobre à 12 h 30)

Inscription au début du cours

Cet atelier vous aidera à comprendre votre rôle en tant que secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier ou encore en tant que fiduciaire de votre section locale du SFCP. Vous y pratiquerez la tenue des livres mensuelle, la rédaction du rapport de la secrétaire-trésorière ou du secrétaire-trésorier et l'exécution de la conciliation bancaire. Vous apprendrez aussi comment remplir un rapport de capitation et comment préparer un budget. Cet atelier vous offrira les connaissances de base en matière de comptabilité nécessaires pour occuper le poste de secrétaire-trésorière ou de secrétaire-trésorier. **Veillez apporter une calculatrice et une copie des règlements de votre section locale.**

8. DIRIGEANTS FINANCIERS B (12 heures à compter de 9 h le samedi 27 octobre – se termine le dimanche 28 octobre à 17 h)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Cet atelier vous aidera à comprendre votre rôle en tant que secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorier ou encore en tant que fiduciaire de votre section locale du SFCP. Vous y pratiquerez la tenue des livres mensuelle, la rédaction du rapport de la secrétaire-trésorière ou du secrétaire-trésorier et l'exécution de la conciliation bancaire. Vous apprendrez aussi comment remplir un rapport de capitation et comment préparer un budget. Cet atelier vous offrira les connaissances de base en matière de comptabilité nécessaires pour occuper le poste de secrétaire-trésorière ou de secrétaire-trésorier. **Veillez apporter une calculatrice et une copie des règlements de votre section locale.**

9. INTRODUCTION AU TRAVAIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Que fait une personne déléguée syndicale du SFCP? Si vous êtes une nouvelle personne déléguée syndicale et que vous désirez apprendre comment aider les personnes membres du SFCP à régler les problèmes au lieu de travail, cet atelier d'introduction est pour vous! Dans le cadre de cet atelier, vous apprendrez sur le rôle de la ou du délégué syndical, les enquêtes sur les problèmes au travail, la structure du SFCP, la présentation d'un grief, les réunions avec la direction et le traitement des plaintes au travail. Après avoir complété le cours Introduction au travail des personnes déléguées syndicales, les personnes déléguées syndicales peuvent suivre d'autres modules d'atelier de la série de cours pour les personnes déléguées syndicales. **Veillez apporter votre convention collective.**

10. SÉRIE DE COURS POUR LES PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES 1 (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Règlement des griefs : une mise à jour sur la façon de base de régler les griefs, ce module souligne le rôle des personnes déléguées syndicales en tant qu'éducatrices et éducateurs. Les participantes et participants s'enseignent entre eux les « pratiques exemplaires » et partagent des stratégies pour traiter des griefs difficiles.
Mesures écologiques pour les personnes déléguées syndicales : comment le fait d'écologiser nos lieux de travail aura des conséquences sur les travailleuses et travailleurs? À quoi ressemble un lieu de travail vert? Quelle mesure pouvons-nous prendre pour traiter des questions environnementales importantes? Cet atelier explorera les réponses à ces questions et plus encore, tout ceci du point de vue d'une personne déléguée syndicale.

11. SÉRIE DE COURS POUR LES PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES 2 (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Représentation des membres face à la direction : les personnes déléguées syndicales et les superviseurs sont égaux lorsqu'ils se rencontrent au sujet des relations de travail. Ce module donne les outils nécessaires aux personnes déléguées syndicales pour qu'elles deviennent proactives lorsqu'elles rencontrent l'employeur. Il donne des trucs pour tenir des réunions efficaces et instaure la confiance en pratiquant des situations de réunion.

Contester le racisme au travail : Y a-t-il du racisme à votre lieu de travail? Cet atelier explique à quoi ressemble le racisme au travail et votre rôle en tant que personne déléguée syndicale pour y mettre fin.

12. SÉRIE DE COURS POUR LES PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES 3 (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Être un allié pour l'égalité : la défense des droits de la personne au travail et au sein du syndicat est un rôle important pour les personnes déléguées syndicales. Mais qu'est-ce que cela signifie vraiment d'être un bon allié ou une bonne alliée?

Compétences en matière de résolution des conflits pour les personnes déléguées syndicales : les conflits sont une partie naturelle de nos vies. Cela entraîne souvent un changement positif. Savoir comment bien les traiter améliorera vos relations avec les membres et l'employeur. Dans ce module, les personnes déléguées syndicales apprendront les différentes réponses aux conflits et pratiqueront des aptitudes à la communication qui aideront dans des situations de conflit.

13. PROCÉDURE PARLEMENTAIRE (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Si vous vous êtes déjà demandé ce qu'est un « rappel au Règlement », cet atelier s'adresse à vous. Après avoir assisté à cet atelier, les membres du SCFP pourront jouer un rôle plus actif dans les réunions syndicales et aux congrès. Vous apprendrez la signification de nombreux nouveaux termes et comment nous prenons des décisions au sein de notre syndicat.

13. COMPÉTENCES DE NÉGOCIATION (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Cet atelier porte sur ce que les membres des comités de négociation peuvent faire pour conclure une meilleure entente une fois la négociation amorcée. Les sujets incluent la mobilisation des membres, l'obtention du soutien de la collectivité, la communication avec les membres pendant la négociation, l'analyse de la position patronale, la formulation des arguments, l'établissement des objectifs de négociation et savoir comment et quand les modifier, ainsi que la présentation de recommandations aux membres. Les participantes et participants auront l'occasion de faire des exercices pratiques dans différentes situations de négociation – à la table et avec les membres. Cet atelier serait particulièrement utile pour les participantes et les participants dont les sections locales sont déjà en négociation ou sont sur le point de l'entreprendre. **Veillez apporter votre convention collective.**

15. DROIT DU TRAVAIL (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

[Nouvelle description...](#)

Veillez apporter votre convention collective.

16. INTRODUCTION AUX PENSIONS (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Nos pensions sont nos revenus de retraite. Voulez-vous obtenir un régime de retraite dans votre lieu de travail ou améliorer celui que vous avez? Voulez-vous comprendre l'information que vous recevez sur votre pension? Vous demandez-vous comment les régimes de retraite du gouvernement fonctionneront pour vous? **REMARQUE : si vous avez un régime de retraite, veuillez apporter votre relevé de retraite annuel avec vous.**

Si vous avez une copie de votre relevé du Régime de pensions du Canada, apportez-la également.

17. DIRE NON AU HARCÈLEMENT (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Cet atelier est conçu pour aider les participantes et participants à comprendre les questions entourant le harcèlement au travail et à en discuter. L'atelier procurera aux participantes et participants les compétences dont elles et ils ont besoin pour traiter du harcèlement en cas de besoin. Les participantes et participants à l'atelier auront l'occasion d'examiner les conséquences qu'a le harcèlement sur les travailleuses et travailleurs, qui incluent des conséquences physiques, psychologiques et économiques. Les lois qui couvrent la discrimination et le harcèlement, dont la *Loi sur les droits de la personne* et le Code criminel, sont traitées. Au SCFP, nous établissons une distinction entre le harcèlement qui est couvert par les lois sur les droits de la personne, et le harcèlement qui ne l'est pas. Nous faisons référence au dernier type de harcèlement comme étant du « harcèlement personnel ».

18. CONTESTER L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE AU TRAVAIL (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

DESCRIPTION...

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

19. ÉVALUATION DES EMPLOIS (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Cet atelier vous intéressera si votre section locale songe à un programme mixte d'évaluation des emplois à des fins d'équité salariale ou si vous avez de nouvelles personnes membres des comités mixtes d'équité salariale. L'atelier couvre des sujets comme la collecte d'information sur les emplois, la cotation des emplois, la pondération des emplois, les tranches d'emplois, le choix de comparateurs masculins, des comparaisons emploi à emploi et de valeur proportionnelle et l'atteinte et le maintien de l'équité salariale.

20. INTRODUCTION AUX MÉDIAS SOCIAUX (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

Facebook, Twitter, Youtube et les blogues – Ces formes de « médias sociaux » ou de « réseaux sociaux » ne sont pas que des passades qui sont utilisées par nos enfants. Ils ont changé notre façon de communiquer entre nous et ils sont là pour rester. Les syndicats commencent à comprendre ces médias sociaux et comment exploiter leur pouvoir pour communiquer avec les membres. Les sections locales qui commencent à explorer ces formes de communication doivent comprendre leur pouvoir, la façon dont on peut les utiliser à notre avantage et également quels peuvent être certains des dangers potentiels qui y sont rattachés. Joignez-vous à nous pour apprendre quel sera l'avenir des communications syndicales dans le cadre d'un environnement interactif et agréable!

REMARQUE : une bonne connaissance des applications informatiques de base comme l'Internet et les programmes de courrier électronique sera utile. Un nombre limité d'ordinateurs portables sera mis à votre disposition. Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous avez un ordinateur portable que vous pouvez apporter pour votre utilisation personnelle.

21. COMMUNICATION EN LANGAGE CLAIR (débutant à 9 h le samedi 27 octobre)

Inscription au foyer de la salle de bal Civic le samedi 27 octobre de 7 h 30 à 9 h

La plupart des sections locales du SCFP comptent sur les écrits pour communiquer avec les membres. Êtes-vous certain que les mots que vous utilisez dans les bulletins de nouvelles et autres documents imprimés sont clairs pour tout le monde? Cet atelier vous aidera à développer des compétences de rédaction et de conception en langage clair afin de rejoindre plus de membres et afin de rendre votre section locale plus forte. La rédaction en langage clair fonctionne pour les travailleuses et travailleurs!